

# Inscriptions scolaires 2026-2027 : la campagne commence dès janvier !

Les inscriptions scolaires concernent tous les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 entrant à l'école maternelle en septembre 2026. Elles concernent également les enfants arrivés en cours d'année sur la commune.

La démarche s'effectue en ligne, **entre le 19 janvier 2026 et le 20 mars 2026**, en complétant le formulaire d'inscription ci-dessous.



Les documents à fournir sont :

- Le livret de famille (parties parents et enfants) ou acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois (traduit en français si nécessaire)
- La page des vaccins du carnet de santé.
- Un justificatif de domicile, ( quittance de loyer, d'électricité de moins de 3 mois)
- Pour les parents divorcés ou séparés, le jugement de divorce ou de séparation stipulant les modalités de garde de l'enfant.
- Si demande en cours d'année, certificat de radiation de l'école actuelle

Pour les familles hébergées, en supplément des documents ci-dessus pensez à fournir :

- Un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de trois mois
- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- Copie R/V de la CNI de l'hébergeant

Pour le calcul du quotient familial pour les prestations du périscolaire (accueil, restauration, centre de loisirs) fournir :

- Attestation de paiement de la CAF
- Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024, ou les 3 derniers bulletins de salaire ou attestation France Travail.

Indique un champ requis

Enfant

Nom enfant

Prénom enfant

Sexe

- Masculin  
 Féminin

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse enfant

Demande de dérogation

- Oui  
 Non

#### Précision dérogation

- Oui  
 Non

Si vous souhaitez réaliser une demande de dérogation de secteur merci de compléter le formulaire de dérogation. Si vous souhaitez réaliser une demande de dérogation de commune, merci de télécharger le formulaire de dérogation dans la rubrique "document", et de le renvoyer dûment complété au service scolaire à [sdairain@eragny.fr](mailto:sdairain@eragny.fr)

#### Projet d'accueil individualisé

- Oui  
 Non

Si oui, merci de prendre contact auprès du service scolaire en envoyant un mail à [scolaire@eragny.fr](mailto:scolaire@eragny.fr) afin de recevoir le formulaire à compléter.

#### Parents

Situation

Garde

##### Parent 1

Nom parent 1

Prénom parent 1

Adresse parent 1

Téléphone parent 1

Courriel parent 1

L'accusé de réception sera envoyé à cette adresse.

##### Êtes-vous hébergé ?

- Oui  
 Non

##### Parent 2

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

L'accusé de réception sera envoyé à cette adresse.

##### Êtes-vous hébergé ?

- Oui  
 Non

Numéro d'allocataire CAF

#### Documents à fournir

##### Le livret de famille

No file selected

Le livret de famille (parties parents et enfants) ou acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois (traduit en français si nécessaire)  
3 fichiers au maximum.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

##### Vaccinations de l'enfant

No file selected

Les pages 98-99 du carnet de santé de l'enfant avec ses vaccinations à jour (DT Polio obligatoire)  
2 fichiers au maximum.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

##### Justificatif de domicile

No file selected

Quittance de loyer, d'électricité de moins de 3 mois  
1 seul fichier.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

##### Modalités de garde de l'enfant

No file selected

Pour les parents divorcés ou séparés, le jugement de divorce ou de séparation stipulant les modalités de garde de l'enfant.

1 seul fichier.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

Certificat de radiation de l'école actuelle

No file selected

Si demande en cours d'année, certificat de radiation de l'école actuelle.

1 seul fichier.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

— Pour les familles hébergées —

Justificatif de domicile de l'hébergeant

No file selected

Un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de trois mois.

1 seul fichier.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

Attestation sur l'honneur de l'hébergeant

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

Copie R/V de la CNI de l'hébergeant

No file selected

2 fichiers au maximum.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

— Calcul du quotient familial —

Attestation de paiement de la CAF

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024

Ou les 3 derniers bulletins de salaire ou attestation France Travail.

No file selected

6 fichiers au maximum.

Limité à 2 Mo.

Types autorisés : jpg jpeg png pdf.

— Observations —

Remarques ou observations

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

[Consulter](#)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette inscription

La loi rend possible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de déclarations inexactes ou incomplètes (Art. L.114-13 du code de la sécurité sociale, arts.313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 41-7 du code pénal). Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction de l'Education de la Ville d'Eragny-sur-Oise. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi relative à la protection des données personnelles du 20 juin 2018, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'information, de rectification et d'opposition concernant vos données, en contactant la Direction de l'Education

— CAPTCHA —

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Infos pratiques

**Démarche à réaliser en ligne entre le 19 janvier et le 20 mars 2026**

Renseignements au 01 34 48 35 62